SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE

« Les Terrasses de Montguichet »

Boite Postale 57 93220 GAGNY

Concerne: fibre optique

Référence: MM- 16 030

A L'ATTENTION DES COPROPRIETAIRES ayant communiqué leur adresse mail

La fibre optique est actuellement en cours de déploiement dans notre résidence (2 points de branchement dans les chambres Télécom dont 1 pour Orange et 1 pour les autres opérateurs + une armoire dans la résidence)

A la demande de plusieurs copropriétaires, ci-dessous les renseignements que nous avons pu obtenir :

- Quelque soit l'opérateur choisi, le raccordement depuis le point de branchement jusqu'au domicile serait « gratuit » (sauf Bouygues qui facture 50 € de mise en service)
- Le client raccordé devra être abonné à la box de l'opérateur choisi (le cas échéant, il devra résilier son abonnement et le souscrire chez l'opérateur choisi)
- Orange propose 3 abonnements box+ 3€ de location de la box Soit 33,99 € +49 € de dépôt de garantie pour le décideur TV soit 37,99 e soit 42,99 e
 Frais de résiliation remboursés
- SFR propose un abonnement à 39,99 € (actuellement en promo 32,99 €)
- BOUYGUES et FREE ne peuvent pas dire si notre résidence sera éligible, il faudra attendre que le déploiement soit terminé et les interroger.

Lorsque le déploiement de la fibre sera terminé, les opérateurs devraient contacter leurs abonnés pour leur proposer l'installation de la fibre à leur domicile; sinon, pour la mise en service, et éventuellement la résiliation et la souscription d'un abonnement à une nouvelle box, chaque utilisateur pourra appeler le 1014 pour ORANGE, le 1099 pour SFR, le 3106 pour BOUYGUES et le 3244 pour FREE.

Rendez vous sur internet pour connaître et comparer les offres des divers opérateurs.

Cordialement,

Le Conseil Syndical